

TARIFS TTC PROFESSIONNELS 2026



Biotic

DIGESTION
Ô FEMININ
RESPIRATION

38,9 €

EQUILIBRE INTESTINAL

36,9 €

ARTICULATIONS
CARDIOMETABOLIC
CIRCULATION
CONFORT URINAIRE
DÉFENSES NATURELLES
FOIE
MÉTABOLISME HORMONAL
PEAU
SÉRÉNITÉ
SOMMEIL
VITALITÉ

34,9 €

Pianto

CLASSIC (300ml)

37,9 €

DÉCOUVERTE (125 ml)

19,5 €

AGRUMES (300 ml)

40,9 €

Remises avec possibilité de panachés

3 flacons = -5%
6 flacons = -10%
9 flacons = -12%
12 flacons = 15%
18 flacons = 18%
24 flacons = 20%



FRAIS DE PORT : 3 € TTC. OFFERT en point relais, quel que soit le nombre de flacons.

LIVRAISON GRATUITE à partir de 2 flacons.

Pour la Corse, les DOM-TOM et autres destinations, veuillez nous contacter pour une estimation des frais d'expédition.



PAIEMENT : Par carte bancaire sur notre e-shop (en utilisant votre compte professionnel pour profiter de vos tarifs) ou par téléphone. Par chèque, à envoyer à PIANO FRANCE SARL, 6 rue Dr David Fallik F-05230 Chorges.



N'hésitez pas à demander nos documents pour l'ensemble de nos gammes

Nos formations & Aides à la vente



Découvrez nos événements (séminaires et webinaires de formation) sur www.pianto.fr/event

Biotic

QUE DES CHANGEMENTS POSITIFS EN 2025 !

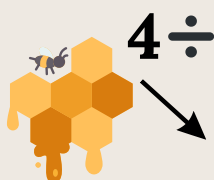
Depuis 2025, après trois années de recherche et de développement, la gamme Biotic incarne une évolution majeure et apporte de nombreuses avancées positives par rapport à l'ancienne gamme B. St-Joseph :

SIMPLIFICATION 2026

Au fil du temps, un nom s'est imposé naturellement dans les échanges avec nos clients : Biotic. Simple, évident, facile à retenir, il est devenu leur manière spontanée de désigner la gamme PiantoBiotic. Nous avons choisi d'accompagner ce mouvement naturel. La gamme évoluera ainsi progressivement vers l'appellation Biotic.

LES AVANTAGES

- ★ Goût sucré diminué
- ★ 3 x plus économique : coût journalier réduit
- ★ Une formule plus concentrée qui garde son efficacité et une saveur agréable.
- ★ 1 mois d'utilisation avec une posologie simplifiée : 10 ml par jour, soit 2 c. à café



Goût sucré diminué



+ économique



2 c. à café = 10ml

INFOS PRATIQUES



Les prix des Pianto CLASSIC (300 ml), DÉCOUVERTES (125 ml) et AGRUMES (300 ml) restent inchangés.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer ! Retrouvez-nous sur Instagram @Pianto_fr et sur Facebook @PiantoFrance.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? N'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 0142 93 60 27 - E-mail : relationsclients@pianto.com

PIANTO France Sàrl - 6 rue Dr David Fallik F-05230 Chorges - www.pianto.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PIANTO FRANCE

AUX CLIENTS PROFESSIONNELS DE PIANTO FRANCE AU 01/01/2026 (France Métropolitaine)

PIANTO France Siège social : PIANTO France Sàrl - 6 rue Dr David Fallik F-05230 Chorges - www.pianto.fr - SARL au Capital 200.000 € RCS PARIS 47678007700089 FR68476780077
Identifiant unique ADEME: FR210933_01QXBY.

Le service clientèle est à votre disposition à nos bureaux ou par téléphone au 01 42 93 60 27

Du lundi au vendredi, de 9H à 13H

Commandes :

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») régissent tous les contrats de vente conclus entre notre Société vendeur des produits et ses clients professionnels acquéreurs de produits, sauf stipulation contraire acceptée par écrit et préalablement à la passation de toute commande par notre Société.

Elles constituent, conformément à la loi, le socle unique de la négociation et s'appliquent à toutes ventes de produits par notre société. Elles priment en conséquence, sur toutes dispositions contraires des conditions générales d'achat de nos clients auxquelles ceux-ci renoncent irrévocablement par la passation de commande. Les clients revendeurs ayant conclu un contrat de revente avec notre société sont tenus de s'abstenir de proposer activement les produits dans les territoires suivants qui ont été alloués exclusivement à d'autres revendeurs : Belgique, Allemagne, Espagne, Portugal, Suisse, Autriche, Italie, Hongrie, Martinique, Guadeloupe, Canada, Mexique et Brésil. Par conséquent, aucune publicité active, faite sur Internet ou autre pour la vente ou revente de nos produits ne doit mentionner ces pays, dans vos offres de commercialisation de nos produits.

Toute commande n'est parfaite qu'à compter de l'acceptation expresse et par écrit par la Société, de la commande du client.

Conditions de Prix :

Les prix portés sur nos catalogues, prospectus ou tarifs ne peuvent être considérés comme étant fermes et définitifs, notre Société se réservant le droit de changer ses tarifs à tout moment et sans préavis. Le prix payé par le client sera celui indiqué sur le tarif en vigueur au moment de la passation de commande, tel qu'il aura préalablement été indiqué par notre Société au client. Les prix indiqués s'entendent toutes taxes comprises (incluant les taxes en vigueur) et hors frais de livraison éventuels (se reporter à notre grille de tarifs.)

Les frais de livraison par un autre transporteur ou par la Poste ou vers une autre destination sont à la charge du client et sont ajoutés en sus lors de la commande. En tel cas, il convient de nous contacter au numéro de téléphone indiqué ci-dessus, préalablement à la passation de la commande.

Conditions de règlement :

Le règlement s'effectue au comptant sans escompte, par chèque à l'ordre de PIANTO France ou par carte bancaire au moment de la commande en cas de vente par correspondance.

Le paiement en espèces est accepté dans les limites légales (actuellement 1000 € si le domicile fiscal du client est en France).

Conditions de Livraison :

La Société s'efforcera de mettre à disposition du client les produits commandés en stock dans le délai indicatif de 2 à 4 jours en moyenne(pour les commandes passées avant 12 heures et uniquement en France métropolitaine Corse incluse), sauf cas de force majeure ou circonstances hors son contrôle, telles que grèves, gel, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement en matières premières ou éléments de conditionnement, arrêt de production dus à des pannes fortuites ou ruptures d'approvisionnement pour cause non imputable à la Société, sans que cette liste soit limitative. Le client doit vérifier les produits à la livraison et émettre toute contestation qu'il jugera utile. Si le client est dans l'impossibilité de vérifier ses colis à la livraison, il doit faire les réserves d'usage en notant sur le bordereau du transporteur 'sous réserve de déballage'; en tout état de cause, le client est tenu d'informer notre Société des produits cassés, manquants ou abîmés par écrit dans les 72 heures à compter de la réception de la commande; si le client constate une anomalie au déballage de ses colis alors qu'il n'a pas émis de réserves d'usage, ni le transporteur auquel le fournisseur fait appel, ni le fournisseur lui-même, ne pourront être tenus pour responsables et le client ne pourra en ce cas, faire valoir ses droits à dédommagement.

Quelles que soient la destination des produits et les conditions de la vente, et sauf indication contraire portée dans la confirmation de commande, la livraison s'effectue dans les locaux indiqués par le client dans la passation de commande pour les ventes à livrer.

Le transfert des risques s'opère à la délivrance des produits au client dans ses locaux, opération de déchargement à la charge et aux frais et risques du client.

Tout retour de produits, devra préalablement être accepté par notre Société et dans tous les cas justifié par la facture d'achat sous peine de lui être inopposable, et s'effectuera à la charge, aux frais et risques du client.

Clause limitative de responsabilité

Pour le cas d'une faute prouvée de la Société, sa responsabilité est de convention expresse limitée contractuellement au seul remboursement du prix payé, à l'exclusion de tout préjudice indirect, et notamment de toute perte d'exploitation, qu'il appartient au client de couvrir à ses frais par la souscription d'une assurance adéquate.

Clause résolutoire :

En cas d'inexécution par le client de l'une de ses obligations, et notamment dans le cas de l'absence de règlement en tout ou en partie de l'une quelconque des factures de produits et huit jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée tout ou partie sans effet pendant ce délai, le contrat de vente concerné sera résolu de plein droit, si bon semble à la Société. En tel cas, notre Société informera le client par écrit de la résiliation intervenue, y renonce expressément par écrit, et les produits devront nous être restitués à la première demande écrite de la Société, dans les conditions adaptées à la nature des produits, aux frais, risques et périls du client qui s'y oblige sans préjudice de tout dommage et intérêts dus à notre Société.

Clause de réserve de propriété :

Les produits livrés demeurent la propriété de notre Société jusqu'à complet paiement de leur prix en principal et intérêts. En conséquence, le transfert de propriété des produits au client est suspendu et s'opérera après le complet paiement des produits qui s'entend de l'encaissement effectif du principal et des accessoires, même en cas d'octroi de délai de paiement. La réserve de propriété porte aussi bien sur les produits et marchandises que sur leur prix s'ils ont déjà été revendus. Tout défaut de paiement pourra entraîner la revendication des produits livrés.

En cas de sinistre ou en cas d'atteinte quelconque à nos droits portés par des tiers sur les produits achetés, le client doit en avvertir sans délai notre Société par lettre recommandée.

Tant que la réserve de propriété au profit de notre Société est en vigueur, les produits doivent être constamment entreposés conformément aux spécifications propres aux produits (stockage à l'abri de la chaleur et de l'humidité) et assurés par le client.

En cas de sinistre, le règlement provenant de la compagnie d'assurance sera acquis à notre Société, sans préjudice de tout recours que notre Société estimera utile contre le client. Le client ne peut ni donner en gage les produits, ni en transférer la propriété à titre de garantie.

Notre Société pourra se prévaloir du jeu de la présente clause de réserve de propriété après une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au client et restée en tout ou en partie sans effet pendant le délai de huit jours visé à la clause résolutoire, au cas d'inexécution en tout ou partie par le client de l'une quelconque de ses obligations.

Les produits devront alors nous être immédiatement restitués dans les conditions précisées ci-avant sous la clause résolutoire adaptées à la nature des produits.

Le client ne peut aliéner ces produits que dans le cadre d'affaires régulières conclues à des conditions habituelles, et pour autant qu'il ne se trouve pas en retard de paiement ou en état de cessation de paiement.

Les dispositions relatives à la réserve de propriété ne font pas obstacle au transfert au client, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des produits vendus ainsi que des risques inhérents aux dommages qu'ils pourraient occasionner.

Pénalités de retard

Tout retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit et sans formalité, dès le premier jour de retard et jusqu'à complet paiement, des pénalités de retard

d'un montant de 4% de la facture impayée ;

Une indemnité forfaitaire de 40 € (le cas échéant porté au taux réglementaire en vigueur) sera due par le client à la Société pour frais de recouvrement à l'occasion de tout retard de paiement, sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires, en cas de frais supportés par la Société supérieurs au montant de cette indemnité.

Si lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à ses obligations (défaut ou retard de règlement par exemple), toutes commandes en cours seront suspendues jusqu'à la régularisation de la situation ; un refus de vente pourra lui être opposé, sauf si ce client fournit des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant ; aucune ristourne pour paiement comptant ou anticipé ne lui sera alors accordée.

Tolérance

Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Droit applicable et clause attributive de juridiction :

En cas de litiges quelconques relatifs à l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution d'une commande ou la résiliation, ou la résiliation du contrat, et notamment tout litige relatif à la fourniture d'un produit ou à son règlement, et quels que soient les conditions de vente et le mode de règlement acceptés, le droit applicable est le droit français et le tribunal de Paris est seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Acceptation du Client : Les présentes conditions générales de vente, ainsi que les tarifs et barèmes communiqués sont expressément agréés et acceptés par le client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.

Nom du client, cachet de l'entreprise et signature